



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Madame Elisabeth BORNE

Ministre de la Transition écologique et solidaire
246, boulevard Saint Germain
75 700 PARIS

Monsieur Bruno LE MAIRE

Ministre de l'Economie et des Finances
139, rue de Bercy
75 572 PARIS cedex 12

Monsieur Gérald DARMANIN

Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy
75 572 PARIS cedex 12

Angers, le 27 avril 2020

Objet : Soutien aux constructeurs automobiles

Madame la Ministre, Messieurs les Ministres,

Je salue la position des constructeurs automobiles français qui ont affirmé la semaine dernière, par la voix de la Plateforme automobile (PFA), leur souhait de ne surtout pas voir remis en cause les objectifs européens de baisse des émissions de CO₂ dans leur secteur, notamment le respect dès 2020 du seuil de 95 gCO₂/km, que d'autres constructeurs essaient de décaler.

La filière automobile est évidemment l'une des plus touchées par la crise sanitaire, et doit faire l'objet d'un soutien public. Je me permets de porter à votre connaissance plusieurs mesures qui me semblent pouvoir être utiles à cet effet, permettant d'allier aide économique et transition écologique par un soutien renforcé à la vente de véhicules électriques et hybrides :

1. Pendant au moins 12 mois, une surprime de 2 000€ supplémentaires encourageant l'achat de véhicules électriques et hybrides rechargeables, uniquement pour les véhicules les plus légers, à moduler le cas échéant en fonction des revenus. Ce montant pourrait être alloué pour moitié au consommateur et pour moitié au concessionnaire, afin de stimuler à la fois l'achat et la promotion de ces véhicules.
2. L'ouverture du bonus écologique et de la surprime aux cas de conversion d'un moteur thermique en moteur électrique (retrofit).
3. Le rétablissement du bonus écologique de 6 000€ pour l'achat de véhicules propres par les personnes morales - car d'une part les entreprises semblent les mieux placées pour relancer les ventes en sortie de crise sanitaire, et d'autre part elles n'ont actuellement pas d'incitation

suffisante à la conversion de leur flotte, alors même qu'elles achètent la moitié des voitures vendues chaque année.

4. Une réforme en profondeur de la prime à la conversion afin :
 - 4.1. de la recentrer sur l'achat de véhicules plus vertueux;
 - 4.2. d'augmenter sensiblement le montant versé, avec une surprime encore très nettement renforcée pour les ménages les plus modestes;
 - 4.3. de l'ouvrir en cas d'abandon de véhicules plus récents que la limite fixée actuellement.
5. L'ouverture de prêts garantis par l'Etat pour l'achat de véhicules électriques et hybrides rechargeables par les personnes les plus modestes.
6. Une nette augmentation du malus écologique afin de le rendre plus cohérent et réellement dissuasif, en prenant également en compte la nécessité de dissuader l'achat des véhicules les plus lourds.
7. La conclusion avec les constructeurs d'un pacte visant:
 - 7.1. à sortir dès à présent de la tendance à produire des véhicules toujours plus lourds et émetteurs, et prévoir à moyen terme la nécessaire transformation de l'industrie pour mettre fin à la vente de véhicules essence et diesel, en s'efforçant d'opérer cette transformation d'ici 2030 (de manière anticipée par rapport à la date butoir de 2040 prévue par la LOM);
 - 7.2. à engager une évolution de leur activité tenant compte de la nécessité de réduire le nombre de véhicules en circulation, au profit des mobilités partagées et d'autres modes de déplacement (évolution de la part de leur activité consacrée à la mobilité en tant que service, etc.).
8. Enfin, ce soutien pourrait être assorti d'un engagement des constructeurs à transformer leur modèle publicitaire et de communication afin de mettre désormais en avant essentiellement leurs modèles les plus vertueux - les modèles propres sont actuellement certes surreprésentés dans la publicité par rapport aux chiffres de vente mais encore minoritaires en proportion de la publicité totale des constructeurs. Cette transformation devrait concerner aussi bien la communication médias que le hors médias, notamment en concession.

Il me semblerait utile que les mesures qui seront prises dans ce domaine soient d'abord discutées avec la société civile, et notamment les associations, syndicats, chercheurs, experts ainsi que les membres de la Convention citoyenne pour le climat.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ces propositions, je vous prie de croire, Madame la Ministre, Messieurs les Ministres, en l'assurance de ma haute considération.

Matthieu Orphelin
Député de Maine-et-Loire



copie au Premier Ministre, CCFA, PFA